

## **Comité français pour l'UNICEF**

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

3, rue Duguay-Trouin  
75282 PARIS Cedex 06

---

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2014

## Comité français pour l'UNICEF

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

3, rue Duguay-Trouin  
75282 PARIS Cedex 06

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Comité français pour l'UNICEF, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

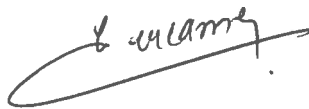
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 8 juin 2015

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Jean-Pierre VERCAMER

**BILAN AU 31/12/2014**

ACTIF	Exercice			Exercice précédent au 31/12/2013
	Montant brut	Amortissements ou Provisions	Montant net	
<b>Actif immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Concessions, logiciels et droits similaires	851 569	827 209	24 360	39 982
- Fonds commercial (1)	0	0	0	0
- Immob. Incorporelles en cours	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>851 569</b>	<b>827 209</b>	<b>24 360</b>	<b>39 982</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
- Terrain	1 524 490	0	1 524 490	1 524 490
- Constructions	5 426 761	2 465 177	2 961 584	3 107 411
- Inst. techniques, matériel, outillages industriels	91 913	85 087	6 826	8 389
- Autres immobilisations corporelles	2 680 951	1 988 177	692 774	836 933
- Immob. corporelles en cours	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>9 724 115</b>	<b>4 538 441</b>	<b>5 185 674</b>	<b>5 477 223</b>
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
- Dotation mobilières	12 232		12 232	12 232
- Autres titres de participation	303 943		303 943	302 937
- Prêts	375		375	0
- Dépôts et cautionnements	17 024		17 024	17 961
<b>Total</b>	<b>333 575</b>	<b>0</b>	<b>333 575</b>	<b>333 130</b>
<b>Total I</b>	<b>10 909 259</b>	<b>5 365 650</b>	<b>5 543 609</b>	<b>5 850 335</b>
<b>Actif circulant</b>				
<b>Stock et en-cours</b>				
- Stock et encours marchandises	287 200	0	287 200	0
<b>Total</b>	<b>287 200</b>	<b>0</b>	<b>287 200</b>	<b>0</b>
<b>Créances (3)</b>				
- Créances clients	1 084 630	0	1 084 630	2 233 078
- Avances, acomptes versés	50 170		50 170	48 349
- Autres créances	2 902 799	0	2 902 799	2 872 710
<b>Total</b>	<b>4 037 600</b>	<b>0</b>	<b>4 037 600</b>	<b>5 154 137</b>
<b>Divers</b>				
- Valeurs mobilières de placement	20 762 186	0	20 762 186	13 162 658
- Disponibilités	14 825 344		14 825 344	26 191 500
- Charges constatées d'avance (4)	166 019		166 019	208 949
<b>Total</b>	<b>40 078 350</b>	<b>0</b>	<b>40 078 350</b>	<b>44 717 243</b>
<b>III</b>				
- Charges à répartir sur plusieurs exercices				
<b>IV</b>				
- Primes de remboursement des emprunts				
<b>V</b>				
- Ecart de conversion Actif				
<b>Total de l'actif (I+II+III+IV+V)</b>	<b>50 987 608</b>	<b>5 365 650</b>	<b>45 621 958</b>	<b>50 567 578</b>
<b>Renvois</b>				
(1) Dont droit au bail				
(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
(3) (4) Dont à plus d'un an brut				
<b>Engagements reçus</b>				
Libéralités nettes à réaliser (leg, donations, assurances vie) :				
acceptés par les organes statutairement compétents			10 734 636	10 783 516
autorisés par l'organisme de tutelle et assurances vie			1 547 328	2 356 288
Dons en nature restant à vendre			9 187 308	8 427 228
Autres				

## BILAN AU 31/12/2014

Passif (avant répartition)	Exercice	Exercice précédent au 31/12/2013
<b>Fonds associatifs</b>		
<b>Fonds propres</b>		
- Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subventions invest.biens renouvela	1 239 027	1 239 027
- Réserves	9 954 641	11 764 370
- Report à nouveau	565	565
- Résultat de l'exercice	-535 836	-1 809 729
<b>Autres fonds associatifs</b>		
- Sub. investissement	408	653
<b>Total</b>	<b>10 658 804</b>	<b>11 194 886</b>
<b>Provisions et fonds dédiés</b>		
- Provisions pour risques	256 563	621 738
- Provisions pour charges	255 941	241 850
- Fonds dédiés sur autres ressources	0	0
<b>Total</b>	<b>512 504</b>	<b>863 588</b>
<b>Dettes</b>		
- Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit (2)	16 795	0
- UNICEF international	24 418 938	27 487 297
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	266	324 506
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 091 444	3 974 134
- Dettes sociales et fiscales	1 704 900	1 406 896
- Autres dettes	4 826 386	5 214 292
- Produits constatés d'avance (1)	391 922	101 980
<b>Total</b>	<b>34 450 650</b>	<b>38 509 105</b>
<b>Total du passif</b>	<b>45 621 958</b>	<b>50 567 578</b>
<b>Renvois</b>		
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an	391 922	101 980
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		0
<b>Engagements donnés</b>		
sur les legs acceptés		
Rente viagère annuelle revalorisée		

**COMPTE DE RESULTAT DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014**

	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits d'exploitation</b>		
Ventes de marchandises	1 078 866	0
Production vendue	-	0
Biens	-	0
Services liés à des financements réglementaires	-	0
Autres services	-	0
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>1 078 866</b>	<b>-</b>
Production stockée	-	0
Production immobilisée	-	0
Subventions d'exploitation	269 600	505 922
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	554 591	363 814
Coûts	70 940	76 030
Autres produits (1)	71 288 003	73 183 790
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>73 262 000</b>	<b>74 129 556</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Marchandises	850 284	77 503
Achats	287 200	0
Matières premières et autres approvisionnements	-	0
Achats	-	0
Variation de stocks	-	0
Autres achats et charges externes	16 207 170	20 377 126
Impôts, taxes et versements assimilés	734 935	735 067
Salaires et traitements	4 415 609	3 984 684
Charges sociales	2 275 131	2 051 269
Dotations sur immobilisations	367 225	433 680
Dotations sur actif circulant	-	0
Dotations pour risques et charges	161 507	147 212
Provisions	42 000	117 000
Subventions autre organisme	30 419	60 423
Autres charges (2)	49 059 272	48 086 191
<b>Total des charges d'exploitations</b>	<b>73 856 354</b>	<b>76 070 163</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(-594 354)</b>	<b>1 940 607</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participations	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	434 401	429 015
Différences positives de change	-	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	49 685	37 428
<b>Total des produits financiers</b>	<b>484 086</b>	<b>466 442</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	0	0
Intérêts et charges assimilées	364 094	346 388
Différences négatives de change	1 200	14
<b>Total des charges financières</b>	<b>365 293</b>	<b>346 402</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>118 793</b>	<b>120 040</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	254 919	46 757
Sur opérations en capital	245	245
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	0
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>255 164</b>	<b>47 003</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	314 939	43 899
Sur opérations en capital	500	1 026
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	0
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>315 439</b>	<b>44 925</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>60 276</b>	<b>2 077</b>
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	-	8 761
Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	0
<b>Total des produits</b>	<b>74 001 251</b>	<b>74 651 761</b>
<b>Total des charges</b>	<b>74 537 087</b>	<b>76 461 490</b>
<b>Excédent ou déficit</b>	<b>535 836</b>	<b>1 809 729</b>
<b>Renvois</b>		
(1) Dont : dons	51 802 554	54 315 774
Legs et donations	9 986 683	8 598 591
Produits liés à des financements réglementaires	-	-
Ventes de dons en nature	-	-
(2) Dont versement à l'Unicef International	48 997 947	47 998 735
<b>PRODUITS</b>		
Bénévolet	7 040 519	6 899 485
Prestations en nature	6 044 051	6 153 782
Dons en nature	996 468	745 703
<b>CHARGES</b>		
Secours en nature	7 040 519	6 899 485
Mise à disposition de biens et services	996 468	745 703
Personnel bénévole	6 044 051	6 153 782

## SOMMAIRE DE L'ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	page 6
PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	page 7
IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS	page 8
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	page 9
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION ET AUTRES CHARGES	page 10
TABLEAU DES PROVISIONS	page 11
TABLEAU DES VARIATIONS DES FONDS PROPRES	page 12
TABLEAU DES CREANCES ET DETTES	page 13
FONDS DEDIES	page 14
EFFECTIF MOYEN	page 15
HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES	page 16
AUTRES CREANCES	page 17
CHARGES A PAYER	page 18
CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	page 19
ENGAGEMENTS HORS BILAN	page 20
LEGS	page 21
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EFFECTUEES A TITRE GRATUIT	page 22
COMPTE RESULTAT SECTEUR FISCAL	page 23
COMPTE EMPLOIS-RESSOURCES (CER)	page 24
ANNEXES AU COMPTE EMPLOIS-RESSOURCES	page 25 - 27

## I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

### A - FAITS MAJEURS

#### Plan conjoint avec l'UNICEF International pour la période 2014 - 2017

Le plan conjoint, signé le 30/01/2014 définit les objectifs 2014/2017 d'UNICEF France en matière de plaidoyer, communication et collecte de fonds et le taux de contribution à l'UNICEF International qui s'élève à 72% au titre de 2014 (contre 71% en 2013 et 70% en 2012), hors opérations d'urgence.

#### Contribution aux Urgences 2014 : Yémen, Palestine, Syrie, République Centrafricaine, Ebola

2014 a été une année record en termes d'urgences. 6 crises humanitaires sont classées de niveau 3, le niveau le plus élevé au sein des Organisations des Nations Unies. Ces crises d'ampleur n'ont généré qu'une générosité mesurée de la part des donateurs. La collecte affectée sur les crises d'urgence a été en 2014 de 2 294 895 €. Unicef France a toutefois reversé un montant de 4 450 071 € pour le financement de ces crises. Unicef France a également décidé de ne garder qu'un taux de rétention de 10% et donc de fixer un taux de contribution unique de 90% sur l'ensemble des urgences

#### Création d'un secteur fiscal lié au changement du modèle économique des activités "cartes et produits"

Dans le cadre de l'évolution stratégique du fonctionnement de l'UNICEF, les instances dirigeantes de l'organisation internationale ont souhaité adopter, à compter de 2014, un nouveau mode de distribution et diffusion des cartes de vœux et produits dérivés à l'effigie d'UNICEF. Ainsi, en 2014, UNICEF International a décidé d'arrêter la gestion des achats des cartes et produits et a laissé le libre choix à chaque Comité National de poursuivre ou non cette activité. UNICEF France a décidé de poursuivre cette activité. Il est désormais du ressort du Comité français de gérer directement les opérations d'achat et de logistique liées à la distribution des cartes et produits. Il s'avère que l'exercice 2014 constitue une phase de transition étant donné que pour la campagne 2014/015, le Comité Français a bénéficié encore de l'écoulement des stocks restant à UNICEF international. Pour l'exercice 2014, pour certains dépositaires (La Poste et Ikea), UNICEF a déjà entamé ce processus d'achat/revente. Ainsi, suite à ce changement de modèle économique, le Conseil d'Administration, en date du 21 octobre 2014, a validé la création d'un secteur comptable et fiscal à compter du 1er octobre pour l'activité d'achat/revente des cartes et produits. Il a ainsi été décidé de dissocier l'activité commerciale liée à l'achat/revente des cartes et produits des activités non lucratives de l'Association en mettant en place une sectorisation comptable et fiscale.

## B - CHANGEMENT DE METHODE ET DE PRESENTATION

### Pas de changement intervenu sur l'exercice

## C - PROJETS ASSOCIATIFS

Conformément au plan comptable applicable aux associations, l'imputation sur les réserves des dépenses pour projets associatifs est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Les fonds engagés en 2014 au titre de ces projets se sont élevés à 752 388 €

Si l'Assemblée Générale approuve ces dépenses, le résultat de l'exercice retraité du coût des projets associatifs s'élèvera à + 216 551 € au lieu de - 535 836 €.

Les projets associatifs pour lesquels un reliquat subsiste, ou pour lesquels une reestimation a été effectuée sur l'exercice font l'objet d'une résolution de réaffectation, qui est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale. Le montant de ces reclassements est de 76 965 € et concerne les projets suivants : développement collecte web, projets de standardisation et projets spécifiques au bénéfice de la transition cartes et produits et LOOM - Espaces Donateurs. Il n'y a pas de demande de créations de nouveaux projets associatifs demandés lors de l'Assemblée Générale.



## II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

### 1/ PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 sont établis et présentés conformément au règlement ANC n° 2014-03 ayant valeur de plan comptable général et au règlement n°99-01 relatif au plan comptable des Associations et Fondations.

Les principes généraux et hypothèses suivantes ont été retenus :

- l'image fidèle, la comparabilité et la continuité de l'activité
- la régularité et la sincérité
- la permanence des méthodes

Le compte d'Emploi des Ressources est établi conformément au Règlement 2008-12 du 7 mai 2008

### 2/ PRINCIPALES METHODES UTILISEES

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

#### - ACTIF IMMOBILISE

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition conformément aux règles comptables.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire.

Les durées de vie généralement retenues sont les suivantes :

- constructions structure et ouvrages assimilés 25 à 40 ans
- installations techniques 10 ans
- matériel informatique et de bureau 2 à 10 ans
- agencement et installations 10 ans
- logiciels 3 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût historique

#### - STOCKS

Ils sont évalués au Coût Moyen Pondéré et ils sont dépréciés lorsque la rotation est insuffisante et quand ils sont périmés.

Les cartes et cadeaux, propriété de l'Unicef International, ne figurent pas dans les stocks.

Les cartes et cadeaux, propriété de l'Unicef France sont comptabilisés dans les stocks.

#### - CREANCES ET COMPTES RATTACHES

Fait générateur de la créance :

- pour les subventions, les mécénats, partenariats & événements ; date de paiement prévue contrairement

- pour les créances clients : livraison du bien

- pour les ventes dépositaires ; la vente est réputée avoir lieu dès l'échange du bien avec le consommateur final.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale

#### VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

Les fonds collectés sont placés sur des supports monétaires à court terme, pour le maximum de

sécurité et une quote-part des produits financiers ainsi dégagés est reversée au financement des programmes de terrain.

#### RECETTES DE CARTES ET PRODUITS

Les recettes cartes de vœux et produits de nos clients dépositaires à fin décembre sont estimées en

tenant compte du pourcentage des retours réels constatés en N ou sur la moyenne des 3 dernières

années et figurent en produits à recevoir

#### PROJETS ASSOCIATIFS

Conditions de constitution et d'utilisation :

- Conformité à l'objet de l'association
- Dépenses clairement identifiées
- Dépenses importantes et non assimilables à des charges courantes
- La dotation d'un projet associatif et l'imputation des dépenses engagées sur ces mêmes projets doivent faire l'objet d'un vote par l'Assemblée Générale
- Les sommes non utilisées doivent être réaffectées en réserve générale (décision de l'AG)

#### CONTRIBUTION A L'UNICEF INTERNATIONAL

Conformément aux accords d'accréditation signés avec l'UNICEF International, l'UNICEF France reverse une quote-part de ses ressources à l'UNICEF International (contribution à l'UNICEF International).

Le taux de contribution pour 2014 est de 72% (au lieu de 71% pour 2013) conformément au plan conjoint signé en 2014 avec l'UNICEF International, hors opérations d'urgence.

Il s'applique sur tous les produits sauf ceux collectés spécifiquement pour UNICEF France.

Pour les opérations d'urgences, le Conseil d'Administration peut augmenter ce taux.

Les recettes provenant des dons & mécénats, partenariats, événements, manifestations, legs et participation aux frais d'envoi sont comptabilisées pour leur totalité au compte de résultat, dans la rubrique "Autres produits".

La quote-part de ces recettes reversée à l'UNICEF International est comptabilisée au compte de résultat, dans la rubrique "Autres charges".

Les produits financiers sont comptabilisés pour leur totalité au compte de résultat, dans la rubrique "Produits financiers" et la quote-part de ces recettes reversée à l'UNICEF International est comptabilisée en "Charges financières".

Seule la Quote-Part des recettes Cartes & cadeaux conservée par l'UNICEF France est comptabilisée en compte de résultat, dans la rubrique "Autres produits".

La Quote-Part des recettes Cartes & cadeaux reversée à l'UNICEF International est comptabilisée au bilan, dans les dettes envers l'UNICEF International.

#### LIBERALITES

Legs :

Les legs sont réalisés par lot ; biens immobiliers -chacun constituant une lot distinct, biens mobiliers, liquidités, etc

Les paiements reçus et encaissés par le CFU ainsi que les dépenses concernant les lots de legs non réalisés sont comptabilisés en autres dettes et n'impactent donc pas les produits et les charges.

Contrats d'assurance-vie :

Les contrats d'assurance-vie dont nous avons la connaissance lors de l'ouverture des successions sont soldés dès réception des fonds si l'attribution des fonds ne dépend pas du règlement de la succession.

#### INDEMNITES DEPART EN RETRAITE A L'INITIATIVE DE L'EMPLOYEUR

Le montant des indemnités à verser est calculé selon les modalités prévues dans l'accord d'entreprise relatif au statut du salarié, signé en 2004. La méthode de calcul repose sur la méthode actuarielle, celle-ci prend en compte l'ancienneté du personnel, la probabilité de présence dans l'association à la date de départ à la retraite, le taux de rotation du personnel et du taux d'évolution des salaires.

Depuis 2010, l'hypothèse de calcul est basée sur un départ à la retraite à 70 ans, à l'initiative de l'employeur.

La provision tient compte du taux de charges patronales.

#### PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions enregistrées en conformité avec le règlement CRC N°2000-06 sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance sont incertaines.

#### RENTE VIAGERE

Nous avons acquis, en viager, le 17 mars 1987 une boutique située rue de Rémusat à Paris, 16ème, utilisée actuellement par le Comité de Paris.

Nous nous sommes engagés à payer tous les ans une rente de 25 611,36 euros revalorisée chaque année suivant l'indice INSEE revalorisée des prix à la consommation, ainsi que les intérêts afférents et qui sont inscrits dans nos comptes

#### CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

La valorisation du temps des bénévoles est effectuée de la manière suivante :

- Temps passé dans les stands & boutiques au coût salarial moyen des salariés stands et boutiques salariés.
- Temps passé au plaidoyer valorisé au coût salarial moyen du collège cadres.

La valorisation des locaux gratuits et des autres prestations de service est effectuée au prix de revient de la prestation.

**IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS**

	VALEURS BRUTES					AMORTISSEMENTS ou DEPRECIATIONS					VALEURS NETTES COMPTABLES	
	ACQUISITIONS		CESSIONS	CESSIONS virtuelles poste à poste	Au 31/12/2014		DOTATIONS	REPRISES	Au 31/12/2014			
	Au 01/01/2014				Au 01/01/2014				Au 01/01/2014			Au 01/01/2014
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>												
LOGICIELS	828 767	25 194		2 392	851 569	0	38 424			827 209		24 360
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS	0			0	0							0
<b>TOTAL</b>	<b>828 767</b>	<b>25 194</b>	<b>0</b>	<b>2 392</b>	<b>851 569</b>	<b>0</b>	<b>38 424</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>827 209</b>	<b>0</b>	<b>24 360</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>												
TERRAINS	1 524 490				1 524 490							1 524 490
BATIMENTS structure et ouvrages assimilés	4 697 528				4 697 528		117 438			1 999 026		2 688 502
BATIMENTS clos et couverts	729 232				729 232		28 389			466 156		263 077
INSTALLATIONS TECHNIQUES	91 914				91 914		1 563			85 087		6 827
AGENCT - AMENAGT - INST.	1 883 412	3 716	1 331		1 887 128		127 949	931		1 277 340		609 788
MOBILIER MATERIEL BUREAUX /INFORMATIQUE	746 920	34 037			779 626		53 563			696 639		82 987
MATERIEL TRANSPORT	13 300				13 300		0			13 300		0
MATERIEL OUTILLAGE	897				897		0			897		0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	0				0							0
<b>TOTAL</b>	<b>9 687 694</b>	<b>37 753</b>	<b>1 331</b>		<b>9 724 116</b>	<b>1 331</b>	<b>328 902</b>	<b>931</b>	<b>0</b>	<b>4 538 446</b>	<b>0</b>	<b>5 185 670</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS</b>												
AGENCT - AMENAGT - INST.	0				0							0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>												
DOTATIONS MOBILIERES	12 232				12 232							12 232
PARTS SOCIALES	302 937	1 007			303 944							303 944
DEPOTS CAUTIONNEMENT	17 960	275		1 212	17 023							17 023
PRET	0	1 500		1 125	375							375
<b>TOTAL</b>	<b>333 129</b>	<b>2 782</b>	<b>0</b>	<b>2 337</b>	<b>333 574</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>333 574</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 849 589</b>	<b>65 728</b>	<b>1 331</b>	<b>4 729</b>	<b>10 909 259</b>	<b>1 331</b>	<b>367 326</b>	<b>931</b>	<b>0</b>	<b>5 365 655</b>	<b>0</b>	<b>5 543 604</b>

**VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

	Valeur comptable au 31/12/2014	Evaluation au 31/12/2014	Plus value latente	Moins value latente
SICAV & Fonds communs de placement	976 701	976 755	54	
Comptes sur livret & Compte à terme	19 547 008	19 547 008	0	
Intérêts courus	238 477	238 477	0	
<b>TOTAL VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	<b>20 762 186</b>	<b>20 762 240</b>	<b>54</b>	<b>0</b>

## AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION ET AUTRES CHARGES

	EXERCICE 2014	EXERCICE 2013
	Produits	Produits
Quote-Part conservée par l'Unicef France Recettes Cartes & Produits *	714 221	1 866 950
Dons & mécénats	51 802 554	53 974 924
Aides de l'Unicef International	3 119 756	4 551 476
Dons 100 % Comité Français pour l'Unicef	564 312	340 849
Evénements spéciaux	50	13 711
Partenariats	4 800 826	3 413 239
Manifestations	231 227	182 893
Legs réalisés	9 986 683	8 598 591
Participation aux frais d'envoi	33 446	193 315
Abonnements "AGIR"	608	9 024
Produits divers	2 424	14 640
Profits Comités Départementaux ***	31 897	24 178
	<b>71 288 003</b>	<b>73 183 790</b>
	<b>Charges</b>	<b>Charges</b>
Versement de la quote part à l'Unicef International **	48 997 947	47 998 735
Pertes sur créances clients	14 195	66 692
Autres charges	3 314	1 191
Pertes Comités Départementaux ***	43 816	19 574
	<b>49 059 272</b>	<b>48 086 192</b>

\* Montant total des recettes Cartes et cadeaux 2014  
dont quote-part conservée par l'Unicef France  
dont quote-part reversée à l'Unicef International

\*\* Le montant du versement à l'Unicef International ne comprend pas la quote-part des recettes Cartes et produits.  
Contribution sur Dons & mécénats, événements, partenariats, manifestations, legs et participation aux frais d'envoi  
Contribution sur recettes Cartes & cadeaux  
Contribution sur produits financiers

\*\*\* Pertes ou profits réalisés sur les opérations Cartes et produits des comités départementaux.

	2 550 790	6 437 760
	714 221	1 866 950
	1 836 569	4 570 810
	51 183 058	52 900 719
	48 997 947	47 998 735
	1 836 569	4 570 810
	348 542	331 174

## TABLEAU DES PROVISIONS

PROVISIONS				
	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour charges	94 638			94 434
Divers	147 211	161 507	204	161 507
Provision pour indemnités retraite	241 849	161 507	147 415	255 941
<b>Sous total</b>	621 738	42 000	407 175	256 563
Provisions pour risques	0	0	0	0
<b>Dépréciations des stocks</b>	0	0	0	0
<b>Dépréciation des créances clients et autres créances</b>	0	0	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>863 587</b>	<b>203 507</b>	<b>554 590</b>	<b>512 504</b>

## TABLEAU DE VARIATIONS DES FONDS PROPRES

	Montant début d'exercice	Diminution	Augmentation	Montant fin d'exercice à la clôture de l'exercice
102200 Fonds associatifs	1 229 229			1 229 229
102201 Fonds associatifs subventions	9 798			9 798
Réserves :				
106200 Indisponibles	8 119			8 119
106300 Statutaires	5 815 238			5 815 238
Autres réserves :				
106800 Générales	3 289 194	673 659		2 615 535
Projets associatifs	2 651 819	1 321 070	185 000	1 515 749
129000 Résultat de l'exercice	-1 809 729	-1 809 729	-535 836	-535 836
110000 Report à nouveau	565			565
131000 Subvention d'investissement	653	245		408
<b>Fonds propres à la clôture de l'exercice</b> avant répartition du résultat	<b>11 194 886</b>	<b>185 245</b>	<b>-350 836</b>	<b>10 658 805</b>

## TABLEAU DES CREANCES ET DETTES

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES			
CREANCES	Montant Brut	Echéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Prêts	375	375	
Dépôts et cautionnements	17 024		17 024
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances clients	1 084 630	1 084 630	
Avances, acomptes versés	50 170	50 170	
Autres créances	2 902 799	2 902 799	
<b>Charges constatées d'avance</b>	166 019	166 019	
<b>TOTAL</b>	<b>4 221 018</b>	<b>4 203 994</b>	<b>17 024</b>
<b>DETTES</b>			
<b>Dettes financières :</b>			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16 795	16 795	
UNICEF International	24 418 938	24 418 938	
<b>Autres dettes</b>			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	266	266	
Dettes fournisseurs	3 091 444	3 091 444	
Dettes sociales et fiscales	1 704 900	1 704 900	
Autres dettes	4 826 386	4 826 386	
<b>Produits constatés d'avance</b>	391 922	391 922	
<b>TOTAL</b>	<b>34 450 650</b>	<b>34 450 650</b>	<b>0</b>

## FONDS DEDIES

Subventions de fonctionnement dégagées						
Ressources	Situations	Montant des fonds affectés au projet initialement	Fonds à dégager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	Recrutement bénévoles 2010-2012 (LMG)	0	0	0	0	0
		0	0			0



## EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié et intérimaire*	Personnel mis à disposition de l'association
CADRES	68	-
AGENTS DE MAÎTRISE	29	-
EMPLOYES	2	-
<b>TOTAL **</b>	<b>99</b>	<b>-</b>

\*\*Moyennes calculées sur les équivalents temps-plein arrondis à l'unité

\* Hors contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE), contrats initiative emploi (CIE) et personnes en alternance

Moyenne CAE + CIE + personnes en alternance : 0

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, nous vous informons que :

- pour les trois plus hauts dirigeants - Président, le Trésorier et le Secrétaire Général - pas d'avantages en nature.
- pour les 3 plus hauts cadres salariés : 264 K€ au total et pas d'avantages en nature (et 430 K€ pour les 5 plus hauts cadres salariés)

Les administrateurs ne perçoivent pas de rémunération, à l'exception des 2 administrateurs salariés, représentants du personnel au Conseil d'Administration.

## HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires TTC facturés au titre de la mission de contrôle légal des comptes	43 200
Honoraires TTC facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	-
<b>Honoraires totaux</b>	<b>43 200</b>

## AUTRES CREANCES

Montant des produits à recevoir inclus dans l'actif du bilan en autres créances	Montant
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	160 771
Autres créances	
Dons, mécénats, partenariats, événements	2 765 946
Remboursements à recevoir	12 016
Débiteurs divers	122 389
Avoirs à obtenir, avances Genève et divers	2 448
	2 902 799
<b>TOTAL</b>	<b>3 063 570</b>

## CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres emprunts obligataires	0
UNICEF International	24 418 938
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 086 812
Dettes fiscales et sociales	1 704 900
Autres dettes Créditeurs divers	4 826 386
<b>TOTAL</b>	<b>34 037 035</b>

## CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges constatées d'avance	Produits constatés d'avance
Charges / Produits d'exploitation	166 019	391 922
Charges / Produits financiers	0	0
Charges / Produits exceptionnels	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>166 019</b>	<b>391 922</b>

**I. ENGAGEMENTS DONNES**

**RENTE VIAGERE ANNUELLE REVALORISEE**

Nous nous sommes engagés à payer tous les ans une rente de 25 611,36 euros et les intérêts correspondants d'un montant de 15 551,42 € revalorisée chaque année suivant l'indice INSEE revalorisé des prix à la consommation.

**DIF (Droits Individuels à la Formation)**

Nombre d'heures acquises par les salariés au 31/12/2014 : 6.716 heures  
 Cumul du nombre d'heures non utilisées au 31/12/2014 : 6.624 heures

**II. ENGAGEMENTS RECUS**

**LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE**

ESTIMATIONS			
	LEGS	DONATIONS	ASSURANCES-VIE
Libéralités acceptées par le CA à la date du 31 décembre 2014 et n'ayant pas encore fait l'objet d'une décision préfectorale	36	0	
Estimation du montant de ces libéralités restant à recevoir	1 547 328,21 €		17 dossiers d'AV
Libéralités acceptées par le CA et ayant fait l'objet d'une décision préfectorale à la date du 31 décembre 2014	149 *	3	
Estimation au 31 décembre 2014 des sommes restant à recevoir	8 618 179,52 €	57 015,50 €	512 113,26

\*dont 7 dossiers ré-ouverts (estimation pour la valeur restant à solder)

\*\*pour les 15 dossiers dont nous connaissons le montant à recevoir

**III. ENGAGEMENTS POTENTIELS**

9 187 308,28 €

**INFORMATIONS SUR LES LEGS EN COURS DE REALISATION**

<b>SOLDES</b>	
LIBERALITES	ASSURANCES-VIE
Dossiers ayant généré des fonds en 2014 93***	99
Montant net réalisé 6 461 687,73 €	3 524 995,15 €

\*\*\*dont 1 donation, 28 reliquats de solde et 33 dossiers soldés partiellement

<b>ENCAISSEMENTS</b>	
Dossiers en cours de réalisation au 31 décembre 2013	238
Montant de l'encaissement net enregistré pour ces dossiers au 31 décembre 2013	5 192 897,54 €
Montant de l'encaissement net enregistré en 2014 (tous dossiers confondus)	9 553 516,16 €
Dossiers en cours de réalisation au 31 décembre 2014	259 ****
Montant de l'encaissement net enregistré pour ces dossiers au 31 décembre 2014	4 759 810,90 €

\*\*\*\* dont 7 dossiers ré-ouverts et 3 dossiers maintenus ouverts pour entretien de lombes

## CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EFFECTUEES A TITRE GRATUIT

La valorisation de ces contributions volontaires effectuées à titre gratuit se révèle très complexe compte tenu :

- \* du nombre important de bénévoles
- \* du nombre important de comités répartis dans toute la France
- \* de la difficulté de répertorier dans chaque comité départemental les contributions gratuites en biens et services

A la date d'établissement de l'annexe, l'état des contributions volontaires recueillies, non exhaustives, fait apparaître que l'Unicef France bénéficie de :

### **Prestations gratuites:**

#### **\* Contributions en services**

En 2014, nous avons bénéficié de 48 locaux à titre gratuit pour un montant de 182,767 €.

Nous avons pu identifier un certain nombre d'actions non exhaustives, citées ci-dessous que nous avons évaluées à 813 701 €

Ces actions concernent l'évènement Frimousses de Créateurs 2014, ainsi que les actions de communication et autres prestations effectuées à titre gratuit.

#### **\* Bénévolat:**

Contributions en travail fournies par 5 500 bénévoles, dont 1 540 permanents

Cette contribution en travail est évaluée à environ 6,044,051 €

La valorisation du temps des bénévoles est effectuée de la manière suivante :

- Temps passé dans les stands & boutiques au coût salarial moyen des salariés.
- Temps passé au plaidoyer valorisé au coût salarial moyen du collège cadres.



**COMPTE DE RESULTAT SECTEUR FISCAL DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014**

	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits d'exploitation</b>		
Ventes de marchandises	1 052 946	
Ventes en licence	470 574	
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>1 523 520</b>	
<b>Charges d'exploitation</b>		
Marchandises	703 939	
{ Achats	287 200	
{ Variation de stocks	-	
Coûts logistique	110 276	
<b>Montant des charges directes</b>	<b>527 015</b>	
<b>Résultat Brut</b>	<b>996 505</b>	
<b>Autres charges</b>		
Contribution à l'UNICEF International (72%)	717 483	
Salaires	380 354	
Autres charges	55 153	
<b>Total des autres charges</b>	<b>1 152 990</b>	
<b>Résultat Net</b>	<b>156 486</b>	

**COMPTE EMPLOIS-RESSOURCES 2014**

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	54 291 741	48 066 236	<b>REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBUT D'EXERCICE</b>	60 944 083	1 374 917
1 - 1 Réalisées en France Actions réalisées directement Versements à d'autres organismes agissant en France	4 945 252 4 945 252	3 700 770 3 700 770	1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	60 556 814 48 205 117 2 365 014	60 944 083 60 556 814 48 205 117 2 365 014
1 - 2 Réalisées à l'étranger Actions réalisées directement Versements à un organisme central ou d'autres organismes (1)	49 346 489 49 346 489	44 365 466 44 365 466	1 - 1 Dons et legs collectés - Dons manuels non affectés - Dons manuels affectés - Legs et autres libéralités non affectés - Legs et autres libéralités affectés	9 910 327 76 356	9 910 327 76 356
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS 2 - 1 Frais d'appel à la générosité du public 2 - 2 Frais de recherche des autres fonds privés 2 - 3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	17 028 063 14 676 923 2 351 140	11 354 764 11 354 764 -	1 - 2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	387 269	387 269
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	3 013 776	2 106 822			
<b>1 - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>74 333 579</b>			10 696 260	
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>203 507</b>	<b>61 527 822</b>	2 - AUTRES FONDS PRIVES 3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS 4 - AUTRES PRODUITS	269 846 1 536 471	
<b>III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>				73 446 660	
<b>IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>				554 591	
<b>V - TOTAL GENERAL</b>	<b>74 537 086</b>		1 - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT II - REPRISES DES PROVISIONS III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés) V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE VI - TOTAL GENERAL	535 836 74 537 086	0 60 944 083
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		63 222			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		157 379			
<b>VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>	<b>61 433 665</b>	<b>61 433 665</b>	VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		61 433 665
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE</b>		<b>885 335</b>
Missions sociales	6 044 051		Bénévolet	6 044 051	
Frais de recherche de fonds	996 468		Prestations en nature	996 468	
Frais de fonctionnement et autres charges	-		Dons en nature		
<b>Total</b>	<b>7 040 519</b>		<b>Total</b>	<b>7 040 519</b>	

## ANNEXE AU COMPTE EMPLOIS-RESSOURCES

### 1. PRESENTATION DU COMPTE EMPLOIS-RESSOURCES

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER), figure en annexe des comptes annuels, conformément à l'ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005. Sa présentation a été modifiée par l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement CRC n° 2008-12. Elle est obligatoire à compter des exercices ouverts au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

### 2. METHODE D'ELABORATION

Le CER est constitué de quatre colonnes :

- les totaux des emplois et des ressources présentés dans les colonnes 1 et 2 sont égaux respectivement au total des charges et au total des produits du compte de résultat.
- les colonnes 3 et 4 du CER font ressortir spécifiquement les opérations liées à la générosité du public, qu'il s'agisse des ressources ou de l'emploi qui en a été fait.

Les charges et produits du compte de résultat sont affectés analytiquement selon leur origine et leur utilisation.

- les coûts directement affectables sont imputés dès l'enregistrement comptable de l'opération
- les coûts non directement affectables sont répartis en fonction de clés explicites ci-après.

Les méthodes d'élaboration et les clés de répartition indiquées ci-après ont été avalisées par le Conseil d'Administration en date du 15/12/2009.

### 3. RESSOURCES

#### 3.1. Ressources collectées auprès du public (§1)

Ces ressources sont définies comme suit par Unicef France

- dons des particuliers (affectés ou non affectés) - § 1.1
- legs (affectés ou non affectés) - § 1.1
- produit des collectes auprès du grand public dans le cadre d'événements ou de manifestations - § 1.2
- produits financiers issus des ressources collectées auprès du public - § 1.2

#### 3.2. Autres fonds privés (§ 2)

Les autres fonds privés comprennent les fonds versés par des entreprises ou administrations sous forme de mécénat, partenariats, ou tout autre concours, ainsi que la quote-part des ventes de cartes et produits conservée par Unicef France.

#### 3.3. Subventions et autres concours publics (§ 3)

Ce poste reprend les subventions versées par l'Etat, les collectivités territoriales.

#### 3.4. Autres produits (§ 4)

Les « autres produits » comprennent les produits divers, adhésions, abonnements, transferts de charges, produits financiers non issus de la générosité du public et produits exceptionnels.

## ANNEXE AU COMPTE EMPLOIS-RESSOURCES

### 4. REPRISES DE PROVISIONS (§ II)

Ce poste comprend les reprises de provisions pour dépréciations et pour risques et charges.

### 5. REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS (§ III)

Cette rubrique fait apparaître l'utilisation dans l'année des fonds qui étaient affectés à des projets déterminés, non utilisés à la clôture de l'exercice précédent.

### 6. VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (§ IV)

Les dons collectés auprès du public et affectés par les donateurs à des projets et programmes sont intégralement utilisés à la date de clôture ; il n'existe donc pas de fonds dédiés sur dons du public.

## 7. EMPLOIS

### 7.1. Missions sociales (§1)

Unicef France a une double mission :

- collecter des fonds qui sont versés à l'UNICEF pour financer ses programmes de terrain
- relayer en France l'action de l'organisation internationale, promouvoir la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, et plus généralement sensibiliser le public français à la situation des enfants du monde (plaidoyer).

Le poste « Missions sociales » comprend donc à la fois le versement effectué à l'Unicef International, en vertu de notre accord triennal, et les actions d'information et d'éducation touchant aux problèmes de développement, à la Convention relative aux droits de l'enfant et aux actions terrain de l'Unicef.

#### 7.1.1. Missions sociales réalisées en France / actions réalisées directement (§ 1.1)

Ce poste inclut :

- des coûts directs
- frais liés au plaidoyer, aux relations avec les medias
- frais liés aux relations avec les bureaux Unicef à l'étranger et aux opérations « Ville Amie des Enfants », « Enfance en France », « Comité de parrainage »
- frais d'actions en justice lorsqu'Unicef France se porte partie civile
- coûts de nos commissions spécialisées (Coopération, Plaidoyer, Droits de l'enfant)
- des coûts indirects et donc une quote-part
- de la revue « AGIR » (coût hors frais d'appel aux dons)
- des frais internet (au prorata du nombre de visites sur la partie institutionnelle du site)
- des frais liés au réseau bénévolat et à son animation (proportionnellement au nombre de mois passés au plaidoyer)
- des frais de l'AG et des instances en fonction du temps passé au plaidoyer
- des frais des services généraux du siège (au prorata du nombre de personnes employées sur des missions sociales)
- des frais de la Direction Générale (les frais de la Direction Générale sont répartis sur les différentes rubriques d'emploi du CER en fonction du temps passé)

## ANNEXE AU COMPTE EMPLOIS-RESSOURCES

### 7.1.2. Missions sociales réalisées à l'étranger / versements à un organisme central ou d'autres organismes ( § 1.2)

Les fonds versés à l'Unicef international par Unicef France sont utilisés comme suit :

- fonds destinés aux **ressources générales** de l'organisation.

Le choix des actions est laissé à l'Unicef International, qui finance prioritairement des projets liés à l'éducation des filles, à la lutte contre la maltraitance, à la vaccination, à l'aide apportée aux orphelins du Sida, et à la protection de la petite enfance.

- fonds destinés à des **actions spécifiques** choisies par Unicef France parmi des programmes développés par l'Unicef.

Le choix des financements est réalisé soit par les donateurs, soit par le Bureau d'UNICEF FRANCE sur proposition de sa Commission de coopération.

- fonds destinés à des **actions d'urgence**

### 7.2. Frais de recherche de fonds (§2)

#### 7.2.1. Frais d'appel à la générosité du public (§ 2.1)

Ce poste comprend :

- des coûts directs
  - mailings d'appels au don, campagnes de télémarketing ou de Street Marketing
  - traitement des dons et frais liés aux reçus fiscaux
  - recherche et gestion des legs
  - personnel dédié
- des coûts indirects et donc une quote-part
  - frais de la revue « Les enfants du monde » (frais d'appels aux dons)
  - frais internet (au prorata des visites sur notre boutique, répartis ensuite au prorata du nombre de transactions « dons »)
  - frais de la direction du développement et du service Marketing relationnel (au prorata des ressources générées)
  - frais des services généraux du siège (au prorata du nombre de personnes travaillant sur les ressources issues de la générosité du public)
  - des frais de la **Direction Générale** (les frais de la Direction Générale sont répartis sur les différentes rubriques d'emploi du CER en fonction du temps passé)

#### 7.2.1. Frais de recherche des autres fonds privés (§ 2.2)

Ce poste comprend :

- frais de vente des cartes et produits (mailings, catalogues, traitement et expédition des commandes, stockage, personnel dédié)
- frais de recherche de mécénats, événements, partenariats, personnel dédié
- des coûts indirects et donc une quote-part
  - frais liés au réseau **bénévole et à son animation** (proportionnellement au nombre de mois pas mois passés à la vente)
  - frais internet (au prorata des visites sur notre boutique, répartis ensuite au prorata du nombre de commandes)
  - frais de la direction du développement et du service Marketing relationnel (au prorata des ressources générées)
  - frais des services généraux du siège (au prorata du nombre de personnes travaillant sur la recherche de fonds privés)
  - des frais de la **Direction Générale** (les frais de la Direction Générale sont répartis sur les différentes rubriques d'emploi du CER en fonction du temps passé)

## ANNEXE AU COMPTE EMPLOIS-RESSOURCES

**7.2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics (§ 2.3)**  
Nous n'avons actuellement aucune charge spécifique relative à ce type de financement.

### **7.2. Frais de fonctionnement (§ 3)**

Ce poste comprend :

- des coûts directs
  - frais de direction financière et comptable (dont le service informatique), frais de direction ressources humaines
- des coûts indirects et donc une quote-part
  - frais des services généraux du siège (au prorata du nombre de personnes affectés au fonctionnement)
  - des frais de la Direction Générale (les frais de la Direction Générale sont répartis sur les différentes rubriques d'emploi du CER en fonction du temps passé)

## **8. PRINCIPE D'AFFECTION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES APRES DU PUBLIC**

Les ressources collectées auprès du public dans l'année sont aux affectées aux emplois selon l'ordre de priorité suivant :

1. Versement à l'International en application du plan triennal conclu avec l'Unicef International
  2. Frais d'appel à la générosité du public
  3. Frais de fonctionnement
  4. Missions sociales réalisées en France
- En cas d'insuffisance des ressources de l'exercice, les ressources non utilisées des exercices antérieurs seront affectées aux emplois de l'exercice selon le même ordre de priorité

## **9. FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS**

Le principe retenu est que toutes les immobilisations sont financées par la générosité du public à l'exception des investissements liés aux activités de collecte auprès des entreprises et des ventes de cartes et produits.

Exceptions à la règle:

- Les investissements financés par des projets associatifs, dont la source de financement sera précisée par l'Assemblée Générale.
- Le mobilier, le matériel et les logiciels bureautiques, systématiquement financés par la générosité du public dans un souci de simplification

## **10. REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES APRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE : SOLDE D'OUVERTURE**

Méthode choisie:

L'historique de l'origine des fonds constituant les réserves n'étant pas disponible, nous avons appliqué la méthode forfaitaire prévue par le règlement comptable.

Exemple :

Le montant des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées au 01/01/2009 a été reconstitué à partir du pourcentage moyen, sur les trois derniers exercices, des ressources non affectées collectées auprès du public par rapport à l'ensemble des ressources constatées, correction faite des versements exceptionnels. Ce pourcentage moyen a été alors appliqué au total des fonds associatifs, augmenté des emprunts ayant financé les immobilisations et diminué de l'ensemble des valeurs nettes comptables des immobilisations figurant au 31/12/2008.

## **11. EVALUATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE**

Valorisation du temps des bénévoles :

- Temps passé dans les stands & boutiques valorisé au coût salarial moyen des salariés stands et boutiques
- Temps passé au plaidoyer valorisé au coût salarial moyen du collège cadres